

CONCOURS TOP 100

ROYAUME-UNI 2022

10^{ème} édition

Le Royaume-Uni est un marché où vous êtes implanté ? Pas encore, mais il vous tente ? Quel que soit votre cas de figure, le Top 100 est fait pour vous !

C'EST QUOI EXACTEMENT ?

Le Top 100 est un concours qui livre à ses 100 cuvées lauréates la garantie d'un accompagnement annuel trade et média adapté au marché britannique, qu'elles soient distribuées sur le marché ou pas.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Des vins issus des bassins du Languedoc, Roussillon, Pays d'Oc, Sud-Ouest et Vallée du Rhône (en Occitanie) concourent à notre grande dégustation à l'aveugle, organisée à Londres par nos équipes sur place. L'évènement suit un protocole rigoureux en 2 demi-journées, à la fin desquelles est proclamé le palmarès des vins composant le Top 100. Des trophées sont décernés dans certaines catégories. Chaque juge choisit en outre un vin « Coup de Cœur » dans les catégories blanc, rosé, rouge, effervescent, vin doux naturel.

[Visionnez la vidéo 2021](#)

QUI SONT LES JUGES ?

Tim Atkin MW, figure britannique emblématique du secteur Vin est Président du Jury depuis la création du Concours. Autour de lui, un jury constitué d'acheteurs (p.ex. Charlotte Lemoine, Tesco, Marcel Orford-Williams, The Wine Society), journalistes (p.ex. Oz Clarke, Jamie Goode) et experts britanniques (p.ex. Anthony Rose, Rosemary George MW) parmi les plus influents de Grande Bretagne.

ET APRES ?

Les cuvées lauréates bénéficient d'un plan d'action à 360° sur toute l'année :

- Un accompagnement à la prospection et au développement des ventes,
- Une participation à un plan de communication national dédié.

En outre, chaque producteur peut mettre en valeur pour sa cuvée la caution d'un jury reconnu bien au-delà du Royaume-Uni.



VOS AVANTAGES :

- La caution d'un jury réunissant un panel des meilleurs dégustateurs du pays
- L'exposition de vos produits aux décideurs trade, aux médias et aux consommateurs
- Un avantage commercial pour stimuler vos ventes sur un marché stratégique, 3^{ème} débouché export pour les vins de la région.

QUEL EST LE PROGRAMME ?

- **JUSQU'AU 15 MARS 2022** : **Inscription** des candidats et produits sur la plateforme dédiée.
- **17-31 MARS 2022** : **Réception des échantillons et des documents** d'accompagnement chez notre partenaire logistique, si vous souhaitez faire appel à lui pour expédier vos vins. Ou jusqu'au 8 AVRIL 2022 : Réception des vins acheminés par vos soins à nos entrepôts à Londres.
- **29 AVRIL 2022** : **Dégustation à l'aveugle**. Partage des résultats (*encore confidentiels*) avec les candidats. Réception des bouteilles pour le plan d'action. Edition des diplômes.
- **MI-JUIN 2022** : Révélation du Palmarès lors d'un **grand évènement B2B** en plein cœur de Londres. **NOUVEAUTÉ** : possibilité pour les lauréats de se rendre sur place pour exposer leurs produits aux professionnels britanniques (frais en sus à prévoir). **Partenariat Harpers**, média spécialisé n°1 du marché. Dont édition d'un hors-série en guise de catalogue présentant chaque cuvée lauréate et son producteur.
- **ÉTÉ 2022** : début campagnes de portage (presse et acheteurs) et de relations publiques
- **SEPTEMBRE 2022** : Voyage Trade en région au Languedoc Camp [réservé adhérents CIVL]
- **AUTOMNE 2022** : Salons B2B et B2C.

Programme prévisionnel susceptible d'être adapté selon évolution du contexte sanitaire.

ET TOUTE L'ANNÉE 2022...

- Site vitrine et interface participant : www.suddefrancetop100.co.uk
- Mises en avant sur les réseaux sociaux et opportunités presse
- Visibilité et levier du Concours par nos actions et votre initiative : médailles sur vos bouteilles, fiches techniques, communications...
- Accompagnement permanent par les équipes
- Mobilisation des réseaux du Bureau Occitanie à Londres

COMMENT PARTICIPER

- Inscription sur le site www.suddefrancetop100.co.uk/enter
- Est admis tout vin issu des bassins viticoles régionaux. Pas de vins sans IG.
- Pas de limitation du nombre de vins inscrits
- Frais d'inscription : **89€ HT/CUVÉE** (hors logistique de vos échantillons, participation à la dégustation professionnelle de juin 2022 et commandes médailles)
- Nombre d'échantillons requis pour la dégustation à l'aveugle : 4 bouteilles par cuvée inscrite
- Nombre d'échantillons à prévoir pour le programme d'animations annuel : 6 bouteilles par vin primé
- Toute annulation de participation ouvrira le droit de facturer une indemnité de résiliation égale à l'intégralité des prestations commandées.

[Téléchargez le règlement](#)



CONTACTS

Chez AD'OCC :
Stéphanie Egenolf
Département Vin - Zone Europe
stephanie.egenolf@agence-adocc.com

Au CIVL
Estelle NIJHOF
Service Marketing
enijhof@languedoc-wines.com



Le déploiement du Concours au Royaume-Uni est assuré par le Bureau de la Région Occitanie à Londres.